



Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: évaluation des performances des participants/des effets des activités de formation

Type de pratique: pratique prometteuse

Pays: Allemagne

Avril 2014

Intitulé de la pratique	Évaluation à long terme des activités de formation
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>En Allemagne, certains Länder ont élaboré des questionnaires spécifiques pour évaluer les résultats de l'apprentissage à long terme – par exemple, les résultats positifs de la formation concernant les compétences professionnelles des participants et leurs effets sur le fonctionnement de leur tribunal ou parquet.</p> <p>Lorsqu'elle est appliquée à des formations organisées en modules, cette pratique prévoit, au cours du deuxième module, de poser aux participants des questions très spécifiques sur les effets durables des compétences acquises au cours du premier module qui a eu lieu quelques mois auparavant concernant: a) les résultats d'apprentissage à long terme; b) tout changement dans l'attitude professionnelle des participants; et c) un éventuel résultat positif qui aurait pu découler de ces changements pour les tribunaux et parquets respectifs.</p> <p>Un système comparable est actuellement envisagé pour l'organisation de séminaires ou d'une série de séminaires au niveau national.</p>
<i>Coordonnées de l'institution</i>	<p>Académie allemande de la magistrature <i>Deutsche Richterakademie</i> Centre de formation de Trèves (Institut de l'État fédéral de Rhénanie-Palatinat) Berliner Allee 7 54295 Trèves, Allemagne Téléphone: + 49 65 1 93 61 119 Fax: + 49 65 1 30 02 10 Courriel: trier@deutsche-richterakademie.de</p>

	<p>Site internet: http://www.deutsche-richterakademie.de</p> <p>Centre de formation de Wustrau (Institut de l'État fédéral de Brandebourg) Am Schloss 1 D-16818 Wustrau, Allemagne Téléphone: + 49 33 92 5 8 97 333 Fax: + 49 33 92 5 8 97 202 Courriel: wustrau@deutsche-richterakademie.de Site internet: http://www.deutsche-richterakademie.de</p>
<p><i>Autres commentaires</i></p>	<p>La pratique décrite complète d'autres outils et méthodes standards actuellement utilisés (et correspondant aux niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de la formation de Kirkpatrick). Le mécanisme précité correspond généralement les niveaux 3 et 4 du modèle de Kirkpatrick. Il semble avoir été mis en œuvre de manière satisfaisante dans plusieurs Länder allemands et devrait être étendu à l'échelle nationale.</p> <p>Cette évaluation doit être considérée comme une PRATIQUE PROMETTEUSE. Elle est aisément transférable et vivement recommandée dans le cas d'une formation comprenant plusieurs modules organisés à des intervalles relativement longs.</p>

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «*Lot 1 – Étude sur les meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs*», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)